



DESTINATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
CANDIDATE

RÉGION ÎLE DE LA RÉUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

DESTINATIONS BLEUES® D'EXCELLENCE - ESCALE PATRIMOINE PHARE® DE L'Océan Indien

Compte-rendu de la réunion du 4 juin 2019
avec la Région La Réunion et le service Interreg PO Océan Indien



1. Compte-rendu

Introduction et explication du programme Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue appliqué au Territoire de la Côte Ouest.

Présentation du projet Océan Metiss

1. Né de la crise requin
2. Travailler sur l'économie bleue
3. Développer la recherche
4. Développer le tourisme

L'idée d'Océan Métiss est, par la planification, de mieux connaître l'Océan Indien. Une coopération entre la Région La Réunion et l'Unesco va s'engager autour du programme Océan Metiss

Dans le cadre des Grands Stades Bleus Nautiques, les bassins de baignade sont évoqués :

1. Ces derniers peuvent être financés mais doivent être inscrits dans le Schéma d'Aménagement Régional. Seul l'investissement peut être financé, pas le fonctionnement.
2. Le volet surveillance est à prendre en compte.
3. La faisabilité réglementaire est compliquée.
4. Il y a des projets de bassin terrestre avec pompage de l'eau de mer.

Dans le cadre des Routes Bleues du littoral :

1. Le sentier du littoral est un projet phare pour la Région.
2. Une fiche FEDER Région La Réunion permet de financer les investissements pour une mise en tourisme (B9).
3. France Tourisme Ingénierie va travailler à développer le sentier du littoral de La Réunion.
4. Une étude a été réalisée par le Conservatoire du Littoral sur le sentier du littoral de La Réunion.
5. La mise en tourisme par le modèle Odyssea semble être une bonne solution, surtout qu'elle cherche à valoriser la culture locale et développer l'économie des entreprises par une mise en tourisme innovante.
6. Il est fait référence à la fiche « B5 » sur les contrats de filières.
7. Une réunion avec la DAC devra être organisée pour la valorisation culturelle et patrimoniale.

Sont ensuite évoqués les 6 comités de Filières dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII).

Le programme Interreg Océan Indien est également évoqué :

1. Il devrait y avoir un appel à projet en juillet / août sur le volet tourisme / culture.
2. Le projet devra durer 12 mois maximum et pourra être prolongé. Pour cela, il faudra déposer un nouveau dossier.
3. La présentation de la thématique correspond bien aux attentes du PO.
4. Il faudra travailler avec les îles Vanille.